

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

M. l'abbé J. SÉRAPHIN VEILLEUX



NÉ À SAINT-VICTOR DE TRING, LE 26 JUIN 1827 ;
ORDONNÉ LE 27 MAI 1893 ;
DÉCÉDÉ À SANTA-CRUZ, TRINIDAD, LE 19 JUIN 1894.

La puissance de la volonté

Vouloir, c'est pouvoir, dit-on souvent. Celui qui ne sait pas vouloir, ne devient jamais un homme dans le vrai sens du mot, puisque, d'après saint Augustin, « les hommes sont des volontés. »

Il n'est rien de plus fort que notre volonté, a dit saint Bernard, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même ; tout lui cède, tout lui obéit.

La volonté a la direction de toutes les facultés. C'est ce que saint François de Sales nous dit dans son gracieux langage : Parmi les innombrables multitudes et variétés d'actions, mouvements, sentiments, inclinations, habitudes, facultés et puissances qui sont en l'homme, Dieu a établi une naturelle monarchie, et c'est la volonté qui commande et domine sur tout ce qui se trouve en ce petit monde, et il semble que Dieu ait dit à la volonté ce que Pharaon dit à Joseph : « Tu seras sur ma maison ; tout le peuple obéira au commandement de ta bouche, sans ton commandement nul ne remuera. »

Malheureusement, les volontés sincères et entières, sont rares, et les demi-volontés sont légions. Comme le faisait remarquer Lacordaire, beaucoup pensent dire ce mot, parcequ'ils le prononcent, mais peu le disent en effet,

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Le schisme qui s'est produit, l'année dernière, dans les hautes sphères de la Franc-maçonnerie, se continue, et apporte tous les jours de nouvelles et importantes révélations. On savait que cette société satanique était essentiellement anticatholique, et nous avons maintenant la preuve qu'elle est également anti-française. Le fait n'a rien de surprenant, puisque la France est catholique.

Nous allons refaire brièvement l'histoire de ce schisme, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas été à même d'en suivre les développements.

Le 20 septembre 1893, le juif Lemmi devint le Souverain-Pontife de la Franc-Maçonnerie. L'élection fut assez mal vue, mais dans une société qui ne compte guère que des esclaves et des dupes, tous, à l'exception d'un petit groupe dont nous parlerons tout à l'heure, finirent par accepter le fait accompli.

La prétention que manifestait le Grand Conseil de Rome, en installant Lemmi au palais Borghèse, de réunir les maçons du monde entier sous sa férule, comme le Pape unit tous les catholiques sous sa paternelle autorité, révolta le Grand Conseil de Charleston, et la guerre commença.

Miss Diana Vaughan, une prêtresse de Satan, qui a gardé, dit-on, dans ce milieu empesté, le culte de l'honnêteté vulgaire, refusa de reconnaître le nouvel élu, et révéla le passé de ce démon incarné. Ce qualificatif n'est pas exagéré, comme nous allons le voir.

Italien de naissance, catholique de religion, Lemmi s'est fait circoncire à Constantinople, le 14 janvier 1846. A l'âge de vingt-deux ans, quelques années seulement après avoir déserté le toit paternel, il était condamné, à Marseille, à un an de prison et cinq ans de surveillance, pour avoir dévalisé un médecin qui s'était fait son protecteur. C'est ainsi qu'il a débuté, et depuis, il n'a pas cessé un instant de marcher dans la voie du crime. La copie officielle de sa condamnation, à Marseille, est entre les mains de Diana Vaughan.

Le passé de Lemmi, une fois connu, le schisme qui avait raginé à Charleston, alla grandissant, et devait amener la démission de plusieurs hauts dignitaires rebelles à tout compromis, et même la conversion de l'un d'eux.

La caisse centrale, qui est à Berlin, refusa les clefs, et Lemmi commençait à trouver la farce ennuyeuse, quand un certain Findel réussit à obtenir un compromis. Cependant le compromis n'apaisa pas toutes les rivalités, Miss Diana Vaughan continua sa campagne, et en face du Grand Conseil de Rome attaché au char de Lemmi, en Italie même, à Palerme, un Grand Conseil *schismatique* groupait les dissidents. Peu après, Diana Vaughan, écoeuvée enfin, sortait de la Franc-Maçonnerie, et l'un des membres du Suprême Conseil de Palerme, M. le commandant Dominico Margiotta, démissionnait à son tour, et finalement embrassait le catholicisme.

Adversaire résolu, pendant toute sa carrière politique, de M. Crispi et de la Triple Alliance, il avait naturellement été écarté du Suprême Conseil de Rome, dont les sentiments gallophobes sont encore plus prononcés que ceux de Crispi. Troublé dans sa foi un peu naïve de franc-maçon honnête, M. Margiotta se mit à étudier le religion catholique, entra en relations avec plusieurs hauts dignitaires ecclésiastiques, et vint d'abjurer ses anciennes erreurs.

Et, pour mieux réparer le mal qu'il a pu faire, il a écrit l'histoire de sa conversion. Ce livre est paru depuis quelques semaines, et a pour titre *Adriano Lemmi, chef suprême des francs-maçons*. (1)

Tout dernièrement, le directeur d'une Revue française a envoyé un de ses amis vers M. Margiotta, à Bruxelles, pour lui demander :

1° Si réellement le Suprême Conseil de Rome suivait un programme anti-français ;

2° Si, d'autre part, le Grand Orient de France était tenu de se soumettre à ce Suprême Conseil.

Ce délégué a trouvé M. Margiotta à Bruxelles, hôtel de Douvres, rue de Brabant, 36 et 38, et voici les informations qu'il a obtenues et que nous rapportons tout entières :

Le Suprême Conseil de Rome, a dit à notre envoyé le franc-maçon désabusé, groupe les maçons italiens qui en politique sont partisans de la Triple-Alliance. Au contraire, le Suprême Conseil de Palerme, dont je faisais partie, groupe les Italiens hostiles à la Triple, et partisans d'un rapprochement avec la France, la sœur latine.

Si Lemmi était un simple chef de Suprême Conseil, les F. français pourraient choisir entre la Fédération indépendante de Palerme et le Conseil de Rome.

Mais Lemmi est le chef suprême, le grand pontife, le Pape pour ainsi dire, et il ne permet pas au Grand Orient de France de se mettre en rapport avec les F. de Palerme.

Cela est si vrai, qu'au moment où Paolo Figlià et les maçons unis de la France, refusaient de reconnaître l'autorité de Lemmi, le Grand Orient de France prit parti contre Palerme, pour Rome.

(1) On peut se procurer ce volume chez MM. Dalhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, Paris. Prix : 4 francs.

« Et cependant, les dispositions de Lemmi à l'égard de la France ne sont un secret pour personne. Vous voulez connaître son programme politique? Le voici dans sa simplicité; il est édifiant pour vos compatriotes :

« L'Italie doit reprendre à la France avec l'appui de la Triple Alliance, la Savoie, Nice et les Alpes-Maritimes, la Corse et la Tunisie, à l'Alsace-Lorraine actuelle, on doit annexer le reste de Lorraine et la Champagne, pour former un Etat dit indépendant, sous le protectorat de l'Allemagne. Enfin, on vous arracherait encore le département du Nord pour constituer, avec la Belgique un Etat flamand.

« Voilà le programme politique de l'homme auquel les maçons de France ont accepté de se soumettre!

Le troupeau du Grand Orient de France, il va sans dire, n'a pas manqué de protester, et de se prétendre indépendant du Grand Conseil de Rome. La lettre suivante, que son imprudence lui a attirés, prouve qu'il aurait mieux fait de se taire.

« Londres, 13 septembre 1894.

« Monsieur l'abbé Garnier,

« Je lis, dans la *Lanterne* du 14, datée du 15 septembre, ces lignes dans le compte-rendu du Convent du Grand Orient de France :

« Le Convent a procédé hier au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil de l'Ordre... Aussitôt constitué, le Conseil de l'Ordre a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1894-1895. Il a nommé président : le F.^o Umlé; vice-présidents, les FF.^o Poule et Blatin; secrétaires, les FF.^o Adrien Duvant et CROISSANT; garde des sceaux, le F.^o Sincholle.

« L'élection du F.^o CROISSANT, comme l'un des deux secrétaires du Conseil de l'Ordre du Rite Français, est tout à fait significative. Elle est la preuve absolue que le Grand Orient de France s'incline plus que jamais devant le Chef Suprême Adriano Lemmi.

« En effet, le F.^o Croissant, si incomplètement désigné par la *Lanterne*, n'est autre que le F.^o ARMAND CROISSANT, 33^e, membre du Grand Collège des Rites (architecte-vérificateur, 3, rue Scheffer, à Paris), REPRÉSENTANT SPÉCIAL D'ADRIANO LEMMI AUPRÈS DU GRAND ORIENT DE FRANCE, garant d'amitié du Suprême Conseil GALLOPHOBE de Rome, auprès de la Maçonnerie-Française de la rue Cadet.

« Aussi c'est le garant d'amitié des maçons italiens gallophobes, c'est le représentant même d'Adriano Lemmi qui aura la correspondance générale du Grand Orient de France.

« Mille fois aveugles ceux qui n'ouvriraient pas les yeux!

« Professeur DOMENICO MARGIOTTA,

« ex 33^e.

Il est donc certain, et nous n'en sommes pas surpris, que les maçons français sont sous l'obédience d'un chef, dont le programme politique est le démembrement de la France. Tel est le patriotisme de ces chevaliers de la truelle et du triangle, qui font un crime aux catholiques de reconnaître l'autorité spirituelle du Pape.

Pendant que nous sommes sur ce chapitre, un mot de la réunion maçonnique qui a eu lieu, à Montréal, le 6 du mois courant, à l'occasion de la pose de

la pierre angulaire d'un nouveau temple maçonnique. Plus de deux cents francs-maçons étaient présents à la cérémonie, présidé par M. John Powell Noyes, Grand-Maitre de la grande Loge de Québec, et une cinquantaine de Loges de la province de Québec avaient envoyé des délégués. (1) Une adresse a été présentée au Grand-Maitre qui, dans sa réponse, a dit entre autres choses : « Unless our craft were good and our calling honorable we should not have existed in so many countries for so many years. »

Si nous comprenons bien, ceci veut dire en bon français, que la maçonnerie canadienne ne diffère pas de la maçonnerie des autres pays. Cet aveu est bon à signaler et à retenir.

Le temple maçonnique en construction coûtera environ 65,000 piastres. (2)

D. G.

Les Chevaliers du Travail

Québec, le 29 août 1894.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

*Monsieur le chanoine A. Denis, directeur de l'« Ami du Clergé, »
Langrès.*

Monsieur le chanoine,

Dans l'*Ami du Clergé* du 19 juillet dernier, je lis, au cours d'un article consacré aux idées de Mgr Ireland; un passage qui manque d'exactitude sur la question des Chevaliers du Travail. « Si dans les rangs des catholiques (lit-on à la page 45) il y a des réactionnaires.....il ne manque pas d'esprits audacieux qui vont hardiment de l'avant. Ainsi le pape Léon XIII.....ainsi le cardinal Gibbons, le défenseur calme et tenace des droits des ouvriers. » Puis ici une note qui dit : « On sait que le Cardinal Gibbons soutint à Rome, avec succès d'ailleurs, en 1885, la cause des Chevaliers du Travail, *condamnés comme association secrète par l'épiscopat canadien.....* » Or, la vérité, c'est que les évêques du Canada n'ont pas condamné les Chevaliers du Travail, et que le Saint-Siège les a condamnés deux fois ! Comme aux États Unis et ailleurs on ne cesse de répéter cette sorte d'accusation, que ces Chevaliers auraient été maltraités par le cardinal Taschereau et ses collègues, nous avons décidé de ne plus la laisser passer sans faire une légitime protestation. Tout ce que le cardinal Gibbons a fait, ça été d'amener le Saint-Siège à ne pas exiger que la sentence fut exécutée. La condamnation est formelle, et elle n'a pas été retirée.

(1) M. J. P. Noyes a été nommé, en 1891, protonotaire conjoint du district judiciaire de Bedford.

(2) Ces détails sont empruntés au *Star*.

Le cardinal Taschereau, lui, à purement et simplement demandé au Saint-Siège d'examiner les constitutions des Chevaliers du Travail. Le Saint Office les condamna à deux reprises, et le cardinal publia cette condamnation. Le Saint-Siège ayant ensuite décidé de ne pas mettre la sentence à exécution (sans doute pour éviter un plus grand mal), le cardinal Taschereau en informa ses diocésains.

Voilà toute l'histoire, qui n'est pas précisément la même que celle racontée par M. Max Leclerc dans les *Choses d'Amérique*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le chanoine, votre dévoué serviteur.

H. TÊTU,

Procureur de S. Em. le cardinal Taschereau.

Cette légende va-t-elle enfin aller rejoindre les vieilles lunes ? Il est difficile de l'espérer, car bon nombre de ceux qui l'ont propagée, ne pouvaient être de bonne foi.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

VINGTIÈME LETTRE

(Suite et fin)

Bien cher Alexandre

« Toutefois, lorsqu'elles sont étudiées sans parti pris, la puissance du démon et la coupable obéissance de l'homme à ses inspirations perverses dépouillent une partie de leur mystérieuse obscurité. On voit d'abord qu'elles constituent un désordre purement passager et plus apparent que réel : on voit ensuite qu'elles n'ont rien de contraire aux perfections divines.

« Désordre, passager. La lutte de l'Esprit du mal contre l'Esprit du bien a pour limites la durée du temps. Comparé à l'éternité qui le précède et à l'éternité qui le suit, le temps est moins qu'un jour. Afin de raisonner juste de l'ordre providentiel, il faut donc unir le temps à l'éternité ; de même que, pour juger sainement d'une chose, on la considère, non dans un point isolé, mais dans l'ensemble. Selon cette règle de sagesse, le désordre qui se mesure à la durée du temps, est relativement à l'ordre providentiel, dans sa généralité, ce qu'est un nuage fugitif sur l'horizon resplendissant de lumière.

Désordre plus apparent que réel. Le but principal de la Création et de l'Incarnation, comme de toutes les œuvres exté-

rieures de Dieu, c'est sa gloire. Le but secondaire, c'est le salut de l'homme. La gloire de Dieu, c'est la manifestation de ses attributs : la puissance, la sagesse, la justice, la bonté. Que la lutte du bien et du mal existe ou non ; qu'elle soit favorable à l'homme ou défavorable ; que l'homme se perde ou se sauve, Dieu n'aura pas moins atteint son but essentiel. L'enfer ne chante pas la gloire de Dieu avec moins d'éloquence que le ciel. Si l'un proclame la bonté, l'autre proclame la justice ; et la justice n'est pas un attribut moins glorieux à Dieu que la bonté.

« Quant au salut de l'homme, Dieu le rend toujours possible, et l'obtient bien plus glorieusement par la guerre que par la paix..... Pour se perdre, il suffit à l'homme de s'abandonner à ses penchans corrompus ; tandis que, pour se sauver, il faut les vaincre.

Eh bien ! cet être si fragile. luttera pendant soixante ans sans tomber ; ou, s'il tombe quelquesfois, il se relève, reprend courage et malgré la nature, malgré l'enfer, malgré lui-même, demeure victorieux dans le dernier combat. Repousser l'ennemi n'est qu'une partie de sa gloire. Voyez ce fils de la poussière et de la corruption, prenant l'offensive et s'élevant, par l'héroïsme de ses vertus, jusqu'à la ressemblance de Dieu ; puis, portant la guerre au cœur même de l'empire ennemi, renversant les citadelles de Satan, lui arrachant ses victimes, plantant l'étendard de la croix sur les ruines de ses temples, guérissant ce qu'il avait perdu, et, au prix de son sang généreusement versé, faisant fleurir l'humilité, la charité, la virginité dans des millions de cœurs jusqu'alors esclaves de l'orgueil, de l'égoïsme et de la volupté.

« Ce spectacle d'un héroïsme que les anges admirent..... n'aurait jamais eu lieu sans la lutte. Grâce à elle, tous les siècles l'ont vu, tous le verront, et, au jour des manifestations suprêmes, les nations assemblées accueilleront par d'immenses acclamations ce magnifique triomphe de la grâce, que Dieu lui-même couronnera d'une gloire éternelle, en faisant asseoir le vainqueur sur son propre trône. » (*Apoc. III, 21.*)

Je dois terminer ici cette lettre déjà trop longue, et remettre à ma prochaine certaines considérations, appuyées par des théologiens fort respectables, qui laissent entrevoir que, malgré tout, le nombre des réprouvés n'est très probablement pas aussi considérable qu'on pourrait le croire au premier abord. Dans l'examen de ces questions, où beaucoup de chrétiens timides ressentent une angoisse inexprimable, n'oublions jamais que

notre Père céleste est infiniment bon et qu'il aime ses créatures d'un éternel amour: « *In charitate perpetua dilexi te*, nous assure-t-il par la bouche de Jérémie; *Je t'ai aimé d'un amour éternel.* » (Jer. XXXI, 3.)

A demain

P. P.

Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII sur le Rosaire de Marie

LÉON XIII. PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

C'est toujours avec une attente joyeuse et pleine d'espérance que Nous voyons revenir le mois d'octobre, qui, par Nos conseils et Nos prescriptions consacré à la Bienheureuse Vierge, est sanctifié, depuis un certain nombre d'années déjà, dans tout le monde catholique, par la dévotion fervente du Rosaire. Nous avons dit plusieurs fois le motif de Nos exhortations. Comme les temps calamiteux traversés par l'Eglise et par la société civile réclamaient avec urgence le secours immédiat de Dieu, Nous avons pensé qu'il fallait implorer ce secours par l'intercession de sa Mère et que le mode de supplication qui devait être employé était celui dont le peuple chrétien n'avait jamais été sans éprouver la bienfaisante efficacité.

Il l'a éprouvée, en effet, dès l'origine même du Rosaire, soit pour la défense de la foi contre les criminels assauts des hérétiques, soit pour le relèvement et le maintien des vertus dans un siècle corrompu; il l'a éprouvée par une série ininterrompue de bienfaits privés et publics, dont le souvenir est même conservé par des institutions et des monuments illustres. De même, à notre époque, qui souffre de tant périls, Nous avons la joie de rappeler que des fruits salutaires sont sortis de là.

Toutefois, en promenant vos regards, vous constatez vous-mêmes, Vénérables Frères, que les raisons subsistent encore et en partie se sont accrues d'exciter, en cette présente année, à la suite de Nos exhortations, l'ardeur de la prière envers la Reine du ciel, parmi les troupeaux confiés à vos soins.

Ajoutons qu'en réfléchissant sur la nature intime du Rosaire, plus sa grandeur et son utilité Nous apparaissent vivement, plus s'accroissent le désir et l'espoir que Nos recommandations soient assez puissantes pour que le culte de cette très sainte prière, mieux connue et pratiquée davantage, prenne les plus heureux développements. Dans ce but Nous ne voulons pas répéter les considérations de diverse nature que Nous avons exposées sur ce sujet, les années précédentes; mais il convient d'enseigner par quelle providentielle disposition il arrive que, grâce au Rosaire, la confiance d'être exaucé pénètre suavement dans l'âme de ceux qui prient, et la maternelle miséricorde de la Sainte Vierge envers les hommes répond en les assistant avec une souveraine bonté.

Le secours que nous implorons de Marie par nos prières a son fondement dans l'office de médiatrice de la grâce divine, qu'elle remplit constamment auprès de Dieu, en suprême faveur par sa dignité et par ses mérites, dépassant de beaucoup tous les saints par sa puissance. Or, cet office ne rencontre peut-être son expression dans aucune prière aussi bien que dans le Rosaire, où la

part que la Vierge a prise au salut des hommes est rendue comme présente, et où la piété trouve une si grande satisfaction, soit par la contemplation successive des mystères sacrés, soit par la récitation répétée des prières.

D'abord, viennent les mystères *joyeux*. Le Fils éternel de Dieu s'incline vers l'humanité, et se fait homme ; mais avec le consentement de Marie, qui *conçoit du Saint-Esprit*. Alors Jean, par une grâce insigne est *sanctifié* dans le sein de sa mère et favorisé de dons choisis *pour préparer les voies du Seigneur* ; mais tout cela arrive par la salutation de Marie, rendant visite, par inspiration divine, à sa cousine. Enfin le Christ, *l'attente des nations*, vient au jour et il naît de Marie ; les bergers et les mages, prémisses de la foi, se hâtant pieusement vers son berceau, *trouvent l'Enfant avec Marie, sa mère*. Celui-ci ensuite, afin de s'offrir par un rite public en victime à Dieu son Père, veut être apporté dans le temple : mais c'est par le ministère de sa mère qu'il est *présenté là au Seigneur*. La même Vierge, dans la mystérieuse perte de l'Enfant, le cherche avec une inquiète sollicitude et le retrouve avec une grande joie.

Les mystères *douloureux* ne parlent pas autrement. Dans le jardin de Gethsémani, où Jésus est effrayé et triste jusqu'à la mort, et dans le prétoire, où il est flagellé, couronné d'épines, condamné au supplice, Marie sans doute est absente, mais depuis longtemps elle a de tout cela la connaissance et la pensée. Car, lorsqu'elle s'offre à Dieu comme sa servante pour être sa mère et lorsqu'elle se consacre tout entière à lui dans le temple avec son Fils, par l'un et l'autre de ses actes elle devint l'associée de son Fils dans la laborieuse expiation pour le genre humain ; et c'est pourquoi il n'est pas douteux qu'elle n'ait pris, en son âme, une très grande part aux amertumes, aux angoisses et aux tourments de son Fils. Du reste, c'est en sa présence et sous ses yeux que devait s'accomplir le divin sacrifice pour lequel elle avait généreusement nourri d'elle la victime. Ce qu'il y a à remarquer dans le dernier de ces mystères et ce qui est le plus touchant : *auprès de la croix de Jésus se tenait debout Marie, sa mère*, laquelle, émue pour nous d'une immense charité, afin de nous recevoir pour fils, offrit elle-même volontairement son Fils à la justice divine, mourant en son cœur avec lui, transpercée d'un glaive de douleur.

Enfin dans les mystères *glorieux* qui viennent ensuite le même miséricordieux office de la sainte Vierge s'affirme et même plus abondamment. Elle jouit dans le silence de la gloire de son Fils triomphant de la mort ; elle le suit de sa maternelle tendresse remontant dans les demeures d'en haut ; mais, digne du ciel, elle est retenue sur la terre, consolatrice la meilleure et directrice de l'Eglise naissante, *elle qui a pénétré, au delà de tout ce que l'on pourrait croire, l'âme insondable de la divine sagesse* (!).

Et comme l'œuvre sacrée de la rédemption humaine ne sera pas achevée avant la venue de l'Esprit-Saint promise par le Christ, Nous contempions la Vierge dans le Cénacle où priant avec les apôtres et pour eux avec un ineffable gémissement, elle prépare à l'Eglise l'amplitude de ce même Esprit, don suprême du Christ, trésor qui ne sera défaut en aucun temps. Mais elle doit remplir plus complètement et à jamais l'office de notre avocate, ayant passé dans l'éternelle vie. Nous la voyons transportée de cette vallée de larmes dans la cité sainte de Jérusalem, entourée du chœur des anges ; nous l'hono-

(1) Bernadus, de XII prerogativ. : B. M. V. n. 3.

rons exaltée dans la gloire des Saints, couronnée par Dieu son Fils d'un diadème étoilé, et assise auprès de lui, reine et maîtresse de l'univers.

Toutes ces choses, Vénérables Frères, dans lesquelles le *dessein de Dieu* se manifeste, *dessein de sagesse, dessein de piété* (1) et où éclatent en même temps les très-grands bienfaits de la Vierge Mère à notre égard, ne peuvent pas ne pas produire sur tous une douce impression, en inspirant la ferme confiance que, par l'intermédiaire de Marie, on obtiendra de Dieu clémence et miséricorde.

La prière vocale, qui est en parfait accord avec les mystères, agit dans le même sens. On commence d'abord, comme il convient, par l'oraison dominicale adressée au Père céleste : après l'avoir invoqué par les plus nobles demandes, du trône de sa majesté la voix suppliante se tourne vers Marie, conformément à cette loi de la miséricorde et de la prière dont Nous avons parlé et que saint Bernardin de Sienna a formulé en ces termes : *Toute grâce qui est communiquée en ce monde arrive par trois degrés. Car, de Dieu dans le Christ du Christ dans la Vierge et de la Vierge en nous elle est très régulièrement dispensée* (2). Parmi ces degrés, qui sont de diverse nature, nous nous arrêtons plus volontiers en quelque sorte et plus longuement au dernier, en vertu de la composition du Rosaire, la salutation angélique se récitant par dizaines, comme dans le but de monter avec plus de confiance aux autres degrés, c'est-à-dire par le Christ à Dieu le Père.

Nous répétons tant de fois la même salutation à Marie, afin que notre prière faible et imparfaite soit soutenue par la confiance nécessaire, suppliant la Vierge d'implorer pour nous, comme en notre nom, le Seigneur. Nos accents auront auprès de lui beaucoup de faveur et de puissance, s'ils sont appuyés par les prières de la Vierge, à laquelle il adresse lui-même cette tendre invitation : *que ta voix résonne à mon oreille, car la voix est douce* (3). C'est pourquoi nous rappelons tant de fois les titres glorieux qu'elle a à être exaucée. En elle nous saluons celle qui a *trouvé grâce auprès de Dieu*, et particulièrement qui a été par lui *comblée de grâce*, de façon que la surabondance en découlât sur tous ; celle à qui le Seigneur est attaché par l'union la plus complète qui fut possible ; celle *bénie entre toutes les femmes, qui seule eut le fruit bienheureux de ses entrailles* (4), le fruit bienheureux de ses entrailles

(A suivre)

Un premier écho des retraites ecclésiastiques

Nous lisons sous ce titre, dans les *Annales de l'Association des Prêtres-Adopteurs* :

« Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations aux confrères de Québec. Il était juste que l'exemple vint de la capitale française et catholique du monde, du siège du Vénérable Mon-

(1) S. Bernardus, *serm. in Natio. B. M. V. n. 6.*

(2) *Serm. VI en festo B. M. V. de Annunc. a. I, c. 2.*

(3) *Cant. II, 14.*

(4) S. Thomas *op. VIII super salut. angel. n. 8.*

seigneur de Laval, si fervent envers l'adorable Eucharistie. Nous faisons des vœux ardents pour que ce noble exemple soit suivi dans les autres diocèses du Canada pour la gloire de Jésus-Eucharistie et la sanctification de ses prêtres. Nous sommes persuadés que ceux de nos associés du Canada qui ont pris part aux manifestations eucharistiques du pèlerinage national de Lourdes, au mois d'août dernier, seront heureux de promouvoir dans leurs diocèses la pratique si douce et si féconde en fruits de grâces de l'Exposition et de l'adoration du Très Saint Sacrement durant les retraites que vient d'inaugurer si heureusement dans la nouvelle France le clergé de Québec. »

CONTROVERSE

Pourquoi donc que Dieu ne se fait-il pas voir ?

R. Parce qu'alors sa bonté nuirait à sa justice. Comment pourrait-il encore nous récompenser d'une foi qui n'aurait plus aucun mérite ? En s'enveloppant d'une certaine obscurité, il ne s'impose plus, d'une manière inévitable, à notre croyance et à nos hommages ; il nous laisse libres, et les devoirs que nous lui rendons sont spontanés et méritoires.

Mais si Dieu ne se se laisse pas voir il se laisse du moins entrevoir ; tout homme qui ne s'aveugle pas volontairement peut le lire dans ce magnifique tableau de la création qui se déroule autour de lui. Quel autre moyen d'ailleurs ici-bas de voir Dieu que dans ses œuvres, puisqu'il est un pur esprit et ne peut tomber sous les sens ?

« Je crois, dit J.-J. Rousseau, que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes par ses œuvres et dans leur cœur ; et s'il y en a qui ne le connaissent pas, c'est parce qu'ils ne veulent pas le connaître. »

BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un opuscule intitulé : « Vie de Catherine Tekakwitha », vierge iroquoise, par le R. P. Burtin, O. M. I., ancien missionnaire au Sault-Saint-Louis.

Ce récit n'est pas moins intéressant qu'édifiant, et nous en recommandons la lecture.

Reçu aussi une brochure intitulée : *Polemique à propos d'enseignement* entre le Directeur de la *Vérité* et le Rédacteur de l'*Enseignement Primaire*. Merci.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de l'Islet le 28; à Saint-Flavien, le 30; au collège de Lévis, le 1^{er} novembre; à Saint-Charles, le 3.—Frédéric Desjardins, libraire de Saint-Roch de Québec, poursuivi au criminel pour vente de livres immoraux et obscènes, a été trouvé coupable, et condamné à six mois de prison. Si cet individu a une famille, nous la plaignons; mais nous ne pouvons avoir la moindre sympathie pour lui. La punition que lui a attirée son négoce criminel est richement méritée. Puisse cet exemple servir à ceux qui peuvent être dans le même cas! Ceux qui vendent de semblables ouvrages sont, sans doute, gravement coupables, mais les officiers de douane qui les laissent arriver à destination ne le sont pas moins. Pour couper le mal dans sa racine, il faut que ces derniers commencent par faire leur devoir.—La paroisse de Saint-Ambroise, a fêté, dimanche dernier, l'anniversaire de sa fondation, et inauguré un magnifique orgue, fabriqué par la maison Casavant.

Rome.—Un Rescrit de la S. C. des Indulgences, en date du 28 septembre 1893, accorde une *Sanatoria* générale en faveur de toutes les confréries du Rosaire dont l'érection pourrait ne pas être valide. La *Sanatoria* doit être entendue dans le sens le plus large et sans aucune exception.

France.—Le fameux Zola est dans la tribulation. Son roman sur Lourdes a été mis à l'Index; plusieurs poursuites lui ont été intentées à ce sujet, et M. Henri Lasserre, dans une lettre ouverte publiée par la presse française, lui prouve qu'il a altéré la vérité, *sciemment et volontairement*, c'est-à-dire qu'à tous ses titres il peut ajouter celui de *menteur*.—M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres et Directeur de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, vient d'être nommé chanoine honoraire de Montréal. M. Goussard succède dans cette dignité à M. le chanoine Manceau, décédé au mois d'août dernier. Nos félicitations.

C'est en 1843 que les deux évêques de Chartres et de Montréal s'engagèrent réciproquement à nommer membre de leur Chapitre respectif un prêtre diocésain de leur collège. Par là ils voulaient relever et perpétuer les relations d'autrefois entre l'Eglise de Chartres et le Canada. On sait que les vieilles tribus canadiennes furent placées, lors de leur évangélisation, sous la tutelle de Notre-Dame de Chartres.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf